

L'INNOVATION FINANCIÈRE POUR AMPLIFIER L'INVESTISSEMENT PUBLIC

CHEMIN PARCOURU

Les finances publiques ont fait l'objet d'un redressement inédit, avec une réduction considérable des dépenses de fonctionnement qui a permis de quasiment doubler la part des dépenses d'investissement. Le Bénin a ainsi consacré plus de ressources à l'éducation, la santé, la protection sociale et la transformation de l'économie.

10 résultats clés montrent l'ampleur de la performance du Bénin en matière de gestion des finances publiques :

- Un taux de croissance passé de 1,8% en 2015 à 8% en 2025, positionnant le Bénin parmi les économies les plus dynamiques d'Afrique
- Une inflation limitée, inférieure à la plupart des pays de la région
- Une gestion proactive de la dette publique, avec un taux d'endettement de 53,2 % en 2025, soit un niveau largement inférieur au plafond communautaire de l'UEMOA (70% du PIB) et parmi les plus maîtrisés du continent
- Une baisse du déficit budgétaire, de 6% du PIB en 2015, à 0,5 % du PIB en 2019 et 2,8 % du PIB en 2025
- Le triplement du budget national, passé de 1 200 milliards de FCFA en 2016 à plus de 3 500 milliards de FCFA en 2025, traduisant un élargissement substantiel de la capacité de financement des priorités nationales
- Une maîtrise des dépenses courantes pour donner de l'espace aux dépenses d'investissement, notamment dans la santé, l'éducation et les infrastructures
- Une amélioration reconnue de la gouvernance budgétaire, qui positionne le Bénin à la première place en Afrique sur l'Indice mondial de transparence des dépenses fiscales (Global Tax Expenditure Transparency Index – GTETI)
- La simplification du cadre fiscal, à travers l'adoption d'un nouveau code général des impôts et la digitalisation des procédures fiscales (déclarations, paiements, etc.)
- Un accroissement des recettes publiques collectées, passées de 745,7 milliards de FCFA en 2016 à 2 257,8 milliards de FCFA en 2025
- Une crédibilité financière, reconnue par les agences de notation internationales (Standard & Poor's, BB-/B, perspective stable) et ayant permis de mobiliser régulièrement des financements internationaux innovants (Eurobond inaugural de 500 millions d'euros en 2019, Financement ODD de 500 millions d'euros en 2021, Sukuk inaugural de 500 millions de dollars en 2026, etc.)



PROJETS EN COURS DE RÉALISATION

- **La poursuite de la simplification des impôts**, avec la réduction du nombre de taxes et la simplification des méthodes de calcul pour rendre le système fiscal plus facile à comprendre pour les citoyens et les entreprises
- **La pérennisation de la gestion responsable de la dette publique**, pour maintenir un niveau d'endettement maîtrisé, privilégier les financements à long terme et préserver la stabilité financière du pays

NOUVEAUX PROJETS

Pour consolider les acquis et amplifier la capacité d'investissement de l'État, de nouveaux instruments innovants seront déployés, dont notamment:

- **La création d'un fonds national d'investissements stratégiques**, destiné à financer les grands projets (énergie, logistique, infrastructures agricoles, etc.) et à valoriser durablement les actifs de l'État sans alourdir la dette publique | [Q Voir détails](#)
- **L'optimisation du portefeuille de l'État** afin de gagner en efficacité
- **L'automatisation de la délivrance de l'identifiant fiscal**, dès la création du Numéro Personnel d'Identification (NPI) pour une simplification accrue des démarches fiscales
- **Le déploiement d'un mécanisme d'incitation à l'utilisation de la facture normalisée** par les consommateurs
- **La mise en place d'un prélèvement unique libérateur pour les petites et très petites entreprises** permettant de regrouper tous les impôts, y compris les impôts à payer aux communes, en un seul prélèvement
- **La création d'un mécanisme de solidarité financière entre communes**, permettant de mieux équilibrer les ressources entre les collectivités les mieux dotées et celles disposant de moins de moyens



Le fonds national d'investissements stratégiques

- **Le fonds national d'investissements stratégiques sera un outil majeur de souveraineté financière et un accélérateur de la transformation économique**
- **Il permettra de mobiliser près de 200 milliards de FCFA dès la première année**, avec un potentiel d'évolution permettant d'atteindre plus de 1 500 milliards de FCFA à l'horizon 2033. Il servira à financer des projets structurants sans alourdir la dette publique. Là où la Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin sécurise et gère des ressources publiques, le Fonds aura un rôle plus opérationnel : investir, valoriser certains actifs de l'État et co-financer des projets avec des partenaires nationaux et internationaux.
- **Les ressources qui alimenteront ce fonds seront issues des revenus générés par les ressources naturelles du pays et les dividendes des sociétés publiques performantes.** Il ne s'agit pas de rediriger toutes les ressources de l'État, mais d'utiliser des flux ciblés pour générer un effet de levier maîtrisé.
- **Le fonds interviendra sur les grands projets de l'Etat** (énergie, logistique, infrastructures agricoles, etc.) afin d'accélérer les projets prioritaires et renforcer durablement la transformation économique du pays

